**Comment signaler le comportement ou la conduite inappropriée d'un conducteur ?**

Mis à jour le 26 novembre 2020

Pour permettre à l'opérateur concerné d'agir au plus vite sur le réseau dont il assure l'exploitation, il convient de lui signaler directement toute conduite inappropriée d'un de ses agents en indiquant : le jour, l'heure, la ligne, le sens, la localisation, etc.

[Trouver le nom de l’opérateur de ma ligne](https://www.iledefrance-mobilites.fr/aide-et-contacts/regularite-et-frequence/comment-trouver-le-nom-de-l-operateur-de-ma-ligne-de-bus)

Vous pouvez adresser la copie de votre message à Ile-de-France Mobilités pour qu'elle s'assure de la réponse qui vous sera apportée.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**Comment signaler le comportement dangereux d'un autre voyageur ?**

Mis à jour le 12 octobre 2023

Pour permettre à l'opérateur concerné d'agir au plus vite sur le réseau dont il assure l'exploitation, il convient de lui signaler directement toute conduite inappropriée d'un voyageur en indiquant : le jour, l'heure, la ligne, le sens, la localisation, etc.

[Trouver le nom de l’opérateur de ma ligne](https://www.iledefrance-mobilites.fr/aide-et-contacts/regularite-et-frequence/comment-trouver-le-nom-de-l-operateur-de-ma-ligne-de-bus)

Vous pouvez adresser la copie de votre message à Ile-de-France Mobilités pour qu'elle s'assure de la réponse qui vous sera apportée.

Si vous êtes victime ou témoin d’une agression, de faits de harcèlement, y compris sexuels, vous avez 5 solutions

1. **31 17** : téléphonez au numéro 3117
2. **31 17 7** : envoyez un SOS avec un simple SMS au 31 17 7.
3. **31 17 Alerte, l'appli** : donnez l'alerte discrètement avec cette appli mobile disponible pour iOS et Android
4. **Appli mobile Île-de-France Mobilités** : appuyez sur le bouton "31 17" accessible dès la page d'accueil de l'appli
5. **Borne d'appel**: en gare SNCF ou en station RATP, des bornes d'appel sont toujours disponible et vous donnent aussi la possibilité de lancer une alerte

**Peu importe le canal que vous choisissez, un opérateur sera là pour vous répondre, préviendra les forces de sécurité ou les secours et vous guidera sur la marche à suivre - des services qui sont évidemment actifs 24 h/24 et 7 j/7.**